

BON DE COMMANDE
LOGICIEL DE COMPTABILITE SIMPLY SYNDIC VERSION FULL WEB

N° d'adhérent : Adresse de facturation (si différente) :
 Nom du syndic :
 Adresse :

 Code postal : Code postal :
 VILLE : Ville :
 Tél. : Tél. :
 Mail : Mail :

DESIGNATION	TARIF DE L'ABONNEMENT ANNUEL T.T.C. (**)	TOTAL T.T.C (**)
ABONNEMENT ANNUEL AU LOGICIEL JUSQUE 10 LOTS PRINCIPAUX *	350,00 €	
ABONNEMENT ANNUEL AU LOGICIEL DE 11 A 20 LOTS PRINCIPAUX *	465,00 €	
ABONNEMENT ANNUEL AU LOGICIEL DE 21 A 50 LOTS PRINCIPAUX *	655,00 €	
ABONNEMENT ANNUEL AU LOGICIEL DE 51 A 100 LOTS PRINCIPAUX *	825,00 €	
ABONNEMENT ANNUEL AU LOGICIEL DE 101 A 200 LOTS PRINCIPAUX *	1 010,00 €	
ABONNEMENT ANNUEL AU LOGICIEL POUR PLUS DE 200 LOTS PRINCIPAUX *	SUR DEVIS	
TOTAL		

* Lots principaux : locaux à usage d'habitation ou à usage professionnel (hors caves, parking)

** Nos prix s'entendent T.T.C. (dont T.V.A 20 %)

Bon de commande à adresser à Copropriété Services 7 Rue de Thionville 75019 PARIS
Paiement à l'ordre de Copropriété Services , par chèque ou virement
Tél. : 01 40 30 42 82 - mail : contact@copropriete-services.fr

*Afin d'obtenir un code d'activation
 téléphonez au
 01 43 78 87 13 (LOGIA)
 Comptez 48h de délai après réception et
 règlement.*

L'abonnement est annuel, il fonctionne par tacite reconduction, cependant le client peut le résilier à tout moment. En revanche, toute année entamée reste due.

Le paiement de l'abonnement s'effectue en début de période, à défaut de règlement, l'abonnement sera suspendu sous quinze jours jusqu'au paiement des sommes dues.

*Date et signature suivie
 de la mention
 « bon pour accord »*

Coordonnées bancaires :

Nom : Société Générale

IBAN : FR76 3000 30343900 0204 2936 077

BIC : SOGEFRPP

"COPROPRRIETE SERVICES traite les données recueillies dans le cadre du présent bon de commande afin de tenir à jour les données de ses adhérents et pour les communiquer à la société LOGIA pour le fonctionnement de logiciel SIMPLY SYNDIC FULL WEB.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous aux mentions légales présentes sur le site internet de l'ARC."